



MODELES D'UTILITE : UN PETIT BREVET EFFICACE

PROGRAMME de la formation

Caractéristiques des « petits brevets » (modèles d'utilité, certificats d'utilité)

- Définition, terminologie, buts
- Evolution du recours à cette protection ; le cas de la Chine
- Les inventions pouvant relever de « petits brevets »
- L'exigence de brevetabilité des « petits brevets »

Procédures et couverture

- Les voies d'obtention des « petits brevets »
- Procédure de publication, d'examen et de délivrance des « petits brevets »
- Limitation des « petits brevets »
- Durée de validité des « petits brevets », maintien en vigueur

Protéger et valoriser les « petits brevets »

- Contrefaçon des « petits brevets »
- Cession ou licence des « petits brevets »

Les « petits brevets » face au brevet classique

- Comparaison et relation entre « petit brevet » et brevet classique : transformation, cumul, cas du brevet européen
- « Petit brevet » et droit de priorité pour extension à l'étranger
- Pourquoi rechercher la protection par « petit brevet » ?

Les « petits brevets » : une protection qui mérite d'être considérée et utilisée

Formation développée et mise en œuvre par :

En collaboration avec :

Jeudi 1^{er} juin 2017
9h00 à 17h30 À TOULOUSE

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 650 €

TARIF PME : 450 €

OBJECTIFS

- Savoir ce qu'est un modèle d'utilité (ou certificat d'utilité).
Différences entre les modèles d'utilité et les brevets.
Identifier les situations où son utilisation peut être pertinente.
Principales règles selon les pays et cas particulier de la Chine.
Identifier les critères de décision (contraintes, risques) pour l'intégrer dans une stratégie de PI.

PUBLIC

Responsables PI
Ingénieurs brevets
Chargés de valorisation
Juristes
Tous les acteurs du développement économique, industriel et technologique

Intervenant

- Christian DERAMBURE
Conseil en Propriété Industrielle
Brevets, Marques et Modèles

Pré-requis

Avoir une pratique du droit des brevets.

Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.



MODELES D'UTILITE : UN PETIT BREVET EFFICACE



Le bulletin est à retourner par courrier à l'IEEPI : 1 rue Cassini – 67 400 ILLKIRCH
ou par fax au 03.69.20.02.39 / par mail : ieepi@ieepi.org

Nom du **participant** : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

Nom et prénom du **responsable formation** :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société.

Nom :

Adresse :

Pers. A contacter :

Tél :

- Je m'inscris à la formation « Modélé d'utilité : un 'petit' brevet efficace »** qui aura lieu jeudi **1^{er} juin 2017** de 9h00 à 17h30 à Toulouse.
(Madeeli / 11 bd des Récollets - Immeuble le Belvédère / 31078 Toulouse Cedex 4).
- Tarif normal : 650 € net Tarif réduit *organismes publics* : 595 € net ⁽¹⁾
- Tarif réduit *PME* : 450 € net ⁽²⁾

Date : / /201

Nom du signataire :

Renseignements :

- IEEPI - au 03.88.65.50.29 - ieepi@ieepi.org

Cachet et signature :

le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte ⁽³⁾.

Modes de paiement :

> Par chèque établi à l'ordre et adressé à : IEEPI - 1, rue J-D Cassini - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

> Par virement sur le compte de l'IEEPI : FR76 1470 7500 2070 2180 4422 351 CCBPFRPPMTZ en indiquant le nom du participant et la date de la formation

Tous nos tarifs sont nets. L'IEEPI n'est pas assujetti à la TVA. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Tarifs et conditions de vente :

(1) Le **tarif réduit *organismes publics*** est applicable aux structures d'appui à l'innovation, services de valorisation, de la région **Occitanie**.

(2) Le **tarif réduit *PME*** est applicable aux PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe) et membres du Réseau pour Innover **de la région Occitanie**. Les CPI et avocats ne sont pas éligibles.

(3) Consultez l'intégralité de nos conditions générales de vente sur notre site internet : www.ieepi.org / Rubrique Informations pratiques.